

IDENTIFICATION

114

Identifiant

7932-96-0338

Adresse

31, avenue de Killarney Gardens

Dénomination



Novembre 2003

DONNÉES HISTORIQUES

Construction

- Date ou période de construction : vers 1920
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

Présentation sommaire

La résidence sise au 31, avenue de Killarney Gardens a été bâtie vers 1920 sur un lotissement effectué à partir de 1918. Elle figure sur le plan d'assurance-incendie de 1923. Il s'agit d'une grande demeure qui puise librement à l'architecture Arts and Crafts. La propriété se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire à deux étages, d'une toiture à deux versants aux croupes tronquées, d'une galerie disposée en façade qui se prolonge sur la façade latérale gauche et d'un balcon érigé au-dessus de la galerie en façade.

Principales modifications

- Un volume annexe a été ajouté derrière le corps de logis en 1953.
- Certaines fenêtres ont été remplacées.

DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Shingle style

Paysage

- Environnement immédiat : Milieu constitué de maisons unifamiliales dans un cadre paysager remarquable.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain.

Architecture

- La maison est représentative de l'architecture Shingle style en raison de son volume massif, de sa toiture à croupe dont certains versants sont tronqués, de son parement de bardeaux de cèdre ainsi que de sa fausse structure à colombages sur les façades latérales.

État physique

- Bon état : Le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt d'art et d'architecture : Il s'agit d'un bon exemple de cottage Shingle style.
- Authenticité : Elle conserve plusieurs éléments originaux comme son parement et son ornementation.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : La résidence contribue à définir l'image distinctive des vieux quartiers suburbains avec son architecture pittoresque et son lot paysager de vastes dimensions.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- La volumétrie;
- La forme de la toiture;
- Le lambris de bardeaux de cèdre;
- L'ordonnance et la dimension des ouvertures;
- La porte d'entrée à deux vantaux surmontée d'une imposte vitrée;
- Les baies à battants qui subsistent sur les façades latérales;
- Les chambranles autour des ouvertures;
- Les volets;
- Les planches cornières;
- La fausse structure à colombages qui décore les façades latérales.

À corriger :

- Uniformiser le style des ouvertures en privilégiant le modèle d'origine, soit des fenêtres à battants en bois;
- Bien que le bardeau d'asphalte de couleur rouge s'harmonise bien avec les formes pittoresques et les colorations des éléments architecturaux de la maison, privilégier un matériau traditionnel lors de son remplacement, soit de la tôle traditionnelle ou du bardeau de cèdre.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004